

Janvier 2012

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Trente et unième session

Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

12-14 mars 2012

I. INTRODUCTION

1. Élection du président et du vice-président et nomination du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS LIÉES AUX POLITIQUES RÉGIONALES ET MONDIALES ET À LA RÉGLEMENTATION

8. **Situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique, perspectives et nouveaux enjeux**

Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis, une majorité de la population mondiale sous-alimentée vit dans la région Asie-Pacifique. Dans le contexte d'une croissance économique et d'un investissement à plus long terme, ce document propose une analyse de l'évolution de divers indicateurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en s'intéressant, lorsque cela est possible, aux différences de valeurs de ces indicateurs selon le sexe. Le rôle fondamental de l'investissement réalisé dans l'agriculture par les secteurs privé et public en vue d'éliminer durablement l'insécurité alimentaire et la malnutrition y est examiné, notamment l'importance de facteurs tels que les subventions, les biens publics, et les attributions respectives des hommes et des femmes. On y résume également les perspectives et les nouveaux enjeux qui se font jour dans la région.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

9. Rapport et consultation sur les résultats de la trente-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et sur les actions complémentaires aux échelons régional et national

Les consultations menées au niveau mondial par le CSA ont mis en évidence les domaines clés dans lesquels il convient d'agir pour offrir à tous la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate. Il s'agit entre autres de soutenir les actions engagées par les pays; de promouvoir l'obligation de rendre compte et de mettre en commun les meilleures pratiques à tous les niveaux; de mettre au point des mécanismes novateurs permettant de suivre les progrès accomplis dans la concrétisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition; d'offrir une plateforme d'échange d'informations, de débat et de coordination des principales initiatives en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; et de rendre opérationnels les liens avec des initiatives régionales. Le Comité a également reconnu que les petits exploitants, notamment les femmes, contribuaient de manière importante à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition et à faire progresser ces questions.

Comme l'a demandé le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa trente-septième session, qui s'est tenue à Rome du 17 au 22 octobre 2011, les consultations prévues lors des Conférences régionales ont pour objectif de permettre aux parties prenantes régionales de participer à deux initiatives majeures: i) le processus de cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et ii) l'élaboration du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Cette session tiendra également lieu de consultation multipartite.

10. Intensification et diversification durables des cultures et de l'agriculture dans l'optique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Au cours des 50 dernières années, des millions de personnes vivant dans la région Asie-Pacifique ont été arrachées à la pauvreté, et les disponibilités alimentaires ont augmenté plus rapidement que la population. C'est, indéniablement, un exploit remarquable. Cependant, malgré des progrès considérables, 65 pour cent des personnes souffrant de la faim dans le monde vivent encore dans cette région, où les niveaux de sous-alimentation et de malnutrition restent inacceptables. Selon les estimations, d'ici à 2050, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans la région, les revenus auront considérablement augmenté et une part bien plus importante de la population habitera en milieu urbain. À l'échelle mondiale, la FAO estime qu'il faudra augmenter la production alimentaire d'environ 70 pour cent par rapport à son niveau actuel pour nourrir toute la population. Les tendances en Asie et dans le Pacifique seront probablement similaires et, compte tenu des possibilités limitées d'extension des terres arables de la région, la quasi-totalité de l'augmentation de la production devra provenir d'un accroissement des rendements et des taux d'exploitation.

La progression des niveaux de revenus a également entraîné une transformation des modes d'alimentation, d'un régime alimentaire traditionnel riche en glucides à des régimes plus riches en protéines et en micronutriments (céréales, fruits, légumes, viande, œufs, lait et poisson), qui s'est traduite par une hausse de la demande de céréales, pour la consommation humaine et pour l'élevage et l'aquaculture. La concurrence qui en résulte s'intensifiera dans l'avenir. La diversification peut ouvrir de nouvelles possibilités aux agriculteurs et offrir des régimes alimentaires plus équilibrés et d'un coût plus abordable. Cependant, elle appellera également une réponse institutionnelle plus complexe, à même de stimuler la croissance des revenus et l'emploi dans les zones rurales, de protéger les moyens d'existence des petits exploitants agricoles et de donner aux couches les plus pauvres de la société un accès adéquat à la nourriture dont elles ont besoin pour mener une vie saine.

Le changement climatique, la rareté de l'eau, la dégradation des terres et la concurrence accrue autour des ressources pour la production de biocombustibles font qu'il sera plus difficile d'assurer la sécurité alimentaire à long terme. Il faudra investir massivement afin d'accroître les rendements, de développer les technologies appropriées et de contrôler l'ensemble de la chaîne de valeur de manière à faciliter l'intégration des objectifs d'hygiène environnementale, de rentabilité économique et d'équité sociale et économique.

À la lumière de ce qui précède, ce document analyse les grandes tendances et les principaux moteurs de l'intensification et de la diversification à l'œuvre dans l'agriculture. Il recense les domaines dans lesquels il faudra agir en priorité, aux niveaux national et régional, pour renforcer la capacité des pays de la région à répondre de manière durable aux besoins alimentaires futurs. Il propose en outre des mesures destinées à corréliser plus étroitement une croissance durable de l'offre, une plus grande sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages et une meilleure gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

11. Petits exploitants agricoles: développer les chaînes de valeur et réduire les pertes après récolte

La région Asie-Pacifique doit doubler sa production alimentaire si elle veut pouvoir nourrir 1,5 milliard de personnes de plus d'ici à 2050. À l'heure actuelle, les pertes après récolte enregistrées dans la région sont en moyenne de 30 pour cent pour les céréales et de 15 à 50 pour cent pour les cultures horticoles périssables. Ces pertes résultent pour une large part de la faiblesse des infrastructures de base, conjuguée à un manque de connaissances techniques et de capacités organisationnelles chez les petits producteurs.

Outre qu'elles réduisent la qualité des aliments, leur quantité et leur valeur, les pertes entraînent un gaspillage de ressources, diminuent les recettes des petits exploitants, contribuent à la hausse des prix à la consommation et accentuent la pression sur des ressources naturelles déjà très sollicitées, les agriculteurs cherchant à les compenser en augmentant leur production. Des approches axées sur la chaîne de valeur, de nature à apporter une valeur ajoutée, à développer et diversifier les débouchés commerciaux pour les matières premières agricoles, à relier les petits exploitants aux marchés et à générer des revenus et des emplois, dynamiseraient le développement des infrastructures et des institutions nécessaires à la croissance économique et contribueraient de manière très significative à réduire durablement les pertes après récolte dans la région.

Ce document examine les causes, l'ampleur et les conséquences des pertes après récolte dans toute la région et met en lumière les conditions à réunir pour que les systèmes après récolte fonctionnent de manière efficace et efficiente. Il analyse ensuite les mécanismes qui offriraient aux petits exploitants agricoles les moyens de participer efficacement à des chaînes de valeur modernes et efficaces qui les relieraient aux marchés et permettraient de réduire les pertes après récolte.

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

12. Activités de la FAO dans la région en 2010-2011 (dont mise en œuvre des priorités et des recommandations des cinq commissions techniques régionales), et Programme de travail et budget 2012-2013 et domaines d'action prioritaires pour l'Asie et le Pacifique pour l'exercice biennal 2014-2015

Ce point résume les importantes réalisations de la FAO dans la région et décrit les principales mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, y compris les priorités et recommandations des cinq commissions techniques régionales. Il présente également, pour examen et recommandation, les questions et

priorités auxquelles la FAO cherchera à répondre au cours de l'exécution du Programme de travail et budget 2012-2013 et les priorités proposées pour 2014-2015 compte tenu de l'évolution du Cadre de priorités régionales (2010-2019).

13. **Décentralisation**

Ce document rend compte de la couverture des pays de la région par la FAO. Il s'agit d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau national et de présenter au Conseil, en 2012, des recommandations sur la structure et les compétences les mieux adaptées au réseau de bureaux décentralisés de la région.

Le rapport intitulé *Renouveau de la FAO – Transition vers une approche plus dynamique en 2012* décrit la nouvelle orientation du renouveau à la FAO, qui met l'accent sur la concrétisation des avantages, l'accélération des actions du PAI en 2012 et l'intégration du renouveau dans le programme de travail de l'Organisation. Les Conférences régionales sont invitées à communiquer leurs observations sur les questions spécifiques à chaque région. Ces observations sont essentielles à la réussite du processus de renouveau et permettront à la Direction de prendre des décisions informées sur la voie à suivre.

IV. **QUESTIONS**

14. **Programme de travail pluriannuel 2012-2015 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

Un Programme de travail pluriannuel 2012-2015 doit être élaboré pour la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique conformément aux actions 2.70 à 2.72 du PAI.

15. **Date et lieu de la trente-deuxième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**

16. **Questions diverses**

NOTES D'INFORMATION*

a) Plan de mise en œuvre régional de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales

La Stratégie mondiale, élaborée par la Banque mondiale et la FAO et approuvée par la Commission de statistique de l'ONU en février 2010, est une initiative novatrice d'amélioration des statistiques agricoles, conçue à partir d'une évaluation approfondie de l'état actuel de celles-ci. L'une de ses principales recommandations est d'intégrer l'agriculture dans le système statistique national. Un plan de mise en œuvre régional a été élaboré et approuvé pour l'Afrique. Ce document présente le plan en cours d'élaboration pour l'Asie et le Pacifique.

b) Résumé des recommandations formulées par les commissions techniques régionales: compétence de ces commissions s'agissant des travaux de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, en leur qualité de mécanismes régionaux chargés de définir les priorités sous-sectorielles

Dans le cadre de la réforme de la FAO, la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique s'est vu confier un rôle plus important d'information, auprès du Conseil de la FAO, sur les priorités et

programmes dans la région, et auprès de la Conférence de la FAO, sur les questions de politique et de réglementation régionales et mondiales.

Les cinq commissions régionales pour l'Asie et le Pacifique, qui sont des organes statutaires de l'Organisation, sont chargées des statistiques agricoles, de la production et de la santé animales, des pêches, des forêts et de la protection des végétaux. Elles constituent une instance à même de recenser les spécificités de la région. À sa trentième session, la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique a reconnu que les commissions techniques régionales étaient à même de définir des priorités pour leurs sous-secteurs, et a demandé que les recommandations formulées lors des sessions des commissions lui soient soumises à sa trente et unième session. Le présent point de l'ordre du jour permettra de voir en quoi les commissions techniques régionales, du fait de leur intérêt pour la région et les sous-secteurs, pourraient permettre de mieux traiter les questions intéressant la région Asie-Pacifique. La reconnaissance que leur a donnée la Conférence renforce leur légitimité dans l'étude des politiques régionales, l'examen des perspectives sectorielles et l'élaboration de codes de pratiques, si bien que ces activités peuvent aussi être intégrées plus efficacement dans les travaux des comités techniques de la FAO.

Le document résume les recommandations formulées par les cinq commissions techniques régionales, en les organisant selon les principaux domaines de travail suivants:

- Renforcement des capacités, formation et sensibilisation aux questions régionales.
- Évaluations régionales, études sous-sectorielles régionales, rapports sur la situation et les tendances.
- Établissement de réseaux régionaux, coopération technique et échanges régionaux.
- Harmonisation des données, des normes et des pratiques.
- Élaboration de normes, de codes de pratiques et de règles de bonnes pratiques à l'échelle régionale.
- Promotion/mise en avant des questions régionales lors de la création d'instruments normatifs mondiaux.

Le document aborde les questions de politique et de réglementation liées au fonctionnement des commissions techniques régionales, questions qui ont été examinées par les commissions lors de leurs sessions. Celles liées aux programmes et aux priorités sont couvertes par le point 12 de l'ordre du jour.

c) Développement des bioénergies et politique de sécurité alimentaire

L'incidence des bioénergies sur la sécurité alimentaire et les prix des produits alimentaires est une question complexe, qui suppose une analyse approfondie de nombreuses variables. La production de bioénergies peut influencer sur l'offre et sur le prix des produits alimentaires du fait de la concurrence qui s'exerce sur les terres agricoles. La concurrence entre combustible et nourriture est largement avérée, et il conviendra de mener des recherches supplémentaires pour déterminer l'étendue de ses conséquences, car les estimations actuelles sont très variables et dépendent du type de culture et de la région. La FAO a lancé un certain nombre d'études afin d'évaluer la contribution des biocombustibles à l'augmentation rapide du prix des produits alimentaires constatée ces dernières années. Ceux-ci ont subi les effets de l'augmentation du prix du pétrole et des engrais, des mauvaises récoltes dues aux sécheresses et de la spéculation sur les produits de base. Dans ce contexte, la hausse de la demande de biocombustibles semble avoir accentué la pression sur les terres arables. D'après les études, les biocombustibles pourraient avoir contribué pour 10 à 20 pour cent à l'augmentation du prix des produits alimentaires.

Dans la région Asie-Pacifique, l'évolution de la consommation des bioénergies reflète la croissance économique enregistrée dans cette partie du monde. Si, autrefois, les bioénergies représentaient la principale source d'énergie de sociétés qui étaient en grande partie agraires, le rapide développement économique de ces 50 dernières années a fait largement reculer leur utilisation au profit des énergies

fossiles. Cette transition a ouvert la voie au développement et au changement. Cependant, alors que l'on s'attend dans un proche avenir à ce que l'abandon des bioénergies traditionnelles se poursuive du fait de la croissance économique rapide et de l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, la hausse du prix des énergies fossiles et le besoin croissant de sources d'énergie plus durables d'un point de vue environnemental ont conduit de nombreux gouvernements de la région à soutenir avec vigueur le développement des secteurs des bioénergies modernes. Cette politique a souvent pris la forme d'objectifs de production concernant un certain nombre de sources bioénergétiques, et s'est traduite par des mesures d'application ciblées.

Les politiques de ce type sont souvent de portée nationale et fondées sur l'hypothèse que des matières premières issues de la biomasse pourront être obtenues directement, en grande quantité et à un coût abordable, soit grâce aux systèmes de production agricole existants et aux déchets agroindustriels, soit grâce à une légère augmentation de la production de matières premières à biocombustibles. La récente flambée des prix agricoles dans la région a fait craindre que ces politiques ne finissent par menacer la sécurité alimentaire régionale et saper la compétitivité des sources de bioénergie. Cependant, avec une amélioration des méthodes de production agricole, de nouvelles technologies permettant d'exploiter les zones marginales pour la production de bioénergies et une flexibilité accrue des marchés, il est possible de résoudre l'équation opposant nourriture et combustible. Une évaluation plus globale des systèmes de production de biomasse à des fins à la fois alimentaires et énergétiques est nécessaire pour éviter que les politiques régionales en matière de bioénergies ne compromettent la sécurité alimentaire sans que pour autant les investissements dans le secteur des bioénergies portent leurs fruits.

Le document analyse l'incidence potentielle des politiques régionales en matière de bioénergies sur le stock de ressources naturelles de la région et sur la sécurité alimentaire des ménages, à l'aide d'éléments du cadre analytique de la FAO sur la bioénergie et la sécurité alimentaire. Des stratégies destinées à encourager des approches régionales plus intégrées d'un développement global et durable des bioénergies y sont recensées.

* Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, faire des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions diverses ».

Il y a deux nouvelles notes d'information :

d) APRC/12/INF/10 – Situation dans le monde et futurs défis à relever par l'Organisation

e) APRC/12/INF/11 - Renouveau de la FAO – Transition vers une approche plus dynamique en 2012

SESSION PLÉNIÈRE

15-16 mars 2012

3. **Déclaration du Directeur général**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil**
5. **Déclaration du Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**

Dans son allocution, le Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique fera le point sur les délibérations de la trente-septième session de la Conférence de la FAO (tenue à Rome du 25 juin au 2 juillet 2011) et de la cent quarante et unième session du Conseil de la FAO (tenue du 11 au 15 avril 2011) sur les questions se rapportant à la région Asie-Pacifique.

6. **Déclaration du Président du CSA sur les résultats de la trente-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et point sur la réforme du CSA**

La déclaration fera le point sur les initiatives mondiales et régionales et les liens avec le CSA, ainsi que sur plusieurs autres tables rondes sur les politiques, et couvrira également la coordination et le soutien mondiaux des processus nationaux tels que la cartographie des actions engagées au niveau des pays en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Une consultation sur ces sujets sera organisée lors de la Réunion des hauts fonctionnaires, dans le cadre du point 9 de l'ordre du jour.

7. **Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région**

La région Asie-Pacifique fait face à de nombreuses difficultés en matière d'alimentation et d'agriculture, notamment l'insécurité alimentaire, le changement climatique et les catastrophes naturelles. Les délégués sont invités à présenter leur point de vue sur les priorités qu'il convient d'établir pour ce qui est de répondre aux besoins des pays et de la région (3-4 minutes par délégué).

Examen et approbation du rapport de la Conférence

Le projet de rapport de la Conférence régionale, qui sera d'abord élaboré, débattu et validé par la Réunion des hauts fonctionnaires, sera examiné et approuvé. Les débats porteront sur les points suivants:

- i) Questions liées aux politiques régionales et mondiales et à la réglementation
- ii) Questions relatives au Programme et au budget
- iii) Autres questions

Le document sera présenté par le Rapporteur.

Table ronde sur les politiques visant à lutter contre l'instabilité des prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux ont fortement augmenté de septembre 2006 à juin 2008. L'indice des prix des denrées alimentaires géré par la FAO est passé de 124 points à 224 points en valeur nominale, puis est retombé à 141 points en février 2009. Il est

ensuite reparti à la hausse, quoique lentement et de manière irrégulière. Il a commencé à croître de façon continue à partir de juillet 2010, pour atteindre le niveau record de 237 points en février 2011. Même en termes réels, le niveau enregistré par l'indice des prix des denrées alimentaires en février 2011 est le plus élevé jamais atteint. Si le cours du riz est resté relativement stable, ceux du sucre, de l'huile alimentaire, du blé et du maïs ont augmenté rapidement.

Depuis plus de 30 ans, les marchés internationaux des produits de base n'avaient pas observé de fluctuations des prix alimentaires telles que celles intervenues au cours de ces cinq dernières années. En outre, les prix nationaux des produits alimentaires ont eux aussi connu une forte instabilité ces dernières années. Dans la plupart des pays de l'Asie et du Pacifique, en 2010, l'indice des prix des denrées alimentaires a progressé plus vite que celui des prix à la consommation.

La principale cause profonde de l'instabilité des prix observée sur les marchés internationaux des produits alimentaires est la tension croissante entre l'offre et la demande. Alors que la demande de produits alimentaires n'a cessé de progresser, l'offre s'est trouvée limitée par la croissance insuffisante de la productivité des principales céréales, la faible extension des terres arables, l'appauvrissement des sols et la diminution des ressources hydriques. L'augmentation de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles – elles-mêmes en partie liées au changement climatique –, les imperfections des marchés et l'insuffisance des services d'infrastructure et d'appui de l'agriculture qui résulte d'années de sous-investissement dans le secteur sont d'autres facteurs contribuant à l'instabilité des prix des produits alimentaires.

Cette instabilité résulte également de plus en plus souvent des liens plus étroits noués entre les marchés agricoles et les marchés énergétiques (énergies fossiles et bioénergies). Les prix énergétiques ayant une incidence directe sur la production et la distribution des produits alimentaires, l'instabilité des marchés de l'énergie se transmet aux marchés des produits alimentaires. Les effets des prix du pétrole sont évidents, mais les prix des bioénergies influent également sur ceux des produits alimentaires, car certains produits de base, comme le maïs et l'huile de palme, entrent comme matières premières dans la production de biocombustibles, laquelle vient alors concurrencer la production alimentaire dans l'utilisation de ressources telles que la terre, l'eau et le travail.

L'extrême instabilité des prix des produits alimentaires est une grave menace pour les ménages pauvres, qui consacrent une très grande partie de leur budget à la nourriture. Elle est également préjudiciable aux producteurs, qui, dans l'incertitude des prix futurs, éprouvent des difficultés à planifier efficacement leur production.

Les délégués à la trente et unième Conférence régionale de la FAO seront invités à faire part de leur expérience et de leurs points de vue en ce qui concerne les options à court et long termes visant, aux échelons international, régional et national, à réduire l'instabilité des prix et à aider les parties prenantes, en particulier les populations pauvres, à gérer les risques et les incertitudes, ainsi que les effets de l'instabilité.